

## L'Activité Physique pour le Bien-être des salariés



**Pierre PLOUVIER (PP)**

Ergonome, professeur d'activités physiques adaptées

**Nom** TOYOTA

**Profil** **Secteur :** Constructeur automobile

**Code NAF :** 4511Z

**Date de création** 1937

**Implantation** Monde : implanté sur 28 pays différents  
Europe : 8 sites de production  
France : 1 site de production (Yaris)

**Nombre de collaborateurs** Monde + 320 000  
Europe : + 93 000

**Site Concerné** Toyota Motor Manufacturing France.  
Valenciennes-Onnaing

**Effectif du site concerné** 3600 (14% de femmes)

### Présentation de l'entreprise

TMMF, Toyota Motor Manufacturing France, site de production de la Yaris près de Valenciennes dans le Nord de la France, a lancé sa production le 31 janvier 2001.

Actuellement, le site produit la Yaris 3<sup>e</sup> génération essence et diesel et sa déclinaison en version hybride. Le site exporte sa production dans toute l'Europe et en Amérique du Nord à partir de Mai 2013. Le site compte à ce jour 3600 employés.

### Rapport au sport

Le rapport qu'entretient le site de Toyota Onnaing avec le sport est global. Il s'articule en premier lieu autour de la pratique physique et sportive des salariés dans une logique de santé bien être. Il se déploie également autour du sponsoring dans une logique de visibilité autant que de soutien des initiatives citoyennes. En cela, le rapport au sport de Toyota est étroitement adossé à sa politique de responsabilité sociétale.

## Dispositif sport en entreprise

**Contexte de mise en œuvre des projets :** « *l'activité physique et sportive est culturellement présente, c'est un élément essentiel ancré dans la mentalité Japonaise* » (PP). En effet, la culture du bien être en entreprise au Japon est très développé. Ainsi ce sont les formateurs Japonais, qui, dès l'ouverture du site en 2001 et jusqu'à leur départ en 2003, ont mis en place des échauffements musculaires en début de poste. La pratique physique et sportive, fortement soutenue par la direction et mobilisant aujourd'hui toute une série de parties prenantes au sein de l'entreprise, répond à des objectifs de santé et plus particulièrement de lutte contre les TMS. En effet, les problèmes de dos sont récurrents chez les salariés, selon un diagnostic réalisé en 2005 par le service interne de médecine du travail. Malgré une moyenne d'âge des salariés de 31 ans, les risques de mal de dos sont pris au sérieux. Le dispositif sport en entreprise, s'inscrivant dans la philosophie « Kaizen » de Toyota (amélioration continue) semble aujourd'hui avoir fait ses preuves: « *Cette démarche a un coût, mais les retombées positives sont nombreuses* » (François Régis Cuminal, directeur de la communication du site d'Onnaing).

### **Nature du dispositif : intervention de professeurs d'activités physiques et sportives adaptées, salle de sport, sections sportives**

#### • **Sections sportives dans le cadre du Comité d'Entreprise**

Le comité d'entreprise ne gère pas directement les activités sportives, c'est l'association sportive qui existe depuis plus de 12 ans qui s'occupe de tout ce qui est lié au sport.

Les sports proposés sont :

- Le football, (non rattaché à une fédération, organisation de tournoi uniquement) + championnat foot au Klub football (complexe de football en salle),
- Le tennis (rattaché à la fédération française de tennis),
- La pétanque (rattaché à la FSGT),
- L'athlétisme (pas rattaché à une fédération, participation a des courses et entrainement),
- La voile (rattaché à la fédération de voile),
- Le trial (non rattaché à une fédération),
- L'équitation (non rattaché à une fédération, sortie pour débutant),
- La plongée sous-marine (non rattaché à une fédération, initiation),
- Le VTT (non rattaché à une fédération, participation et organisation de courses),
- Le cyclo (non rattaché à une fédération),
- La musculation (non rattaché à une fédération),
- Le golf (nouvelle section, va être rattachée à la fédération de golf),
- Les carpistes (pêche, non rattaché à une fédération).

Les sections sont soit orientées loisirs soit compétition en fonction quelles soient affiliées ou non a une fédération.

L'association sportive dispose d'un budget qui lui permet de participer au coût de la pratique du sport dans chaque section, cette prise en charge est variable d'une section a une autre et peut aller jusqu'à 50% du cout.

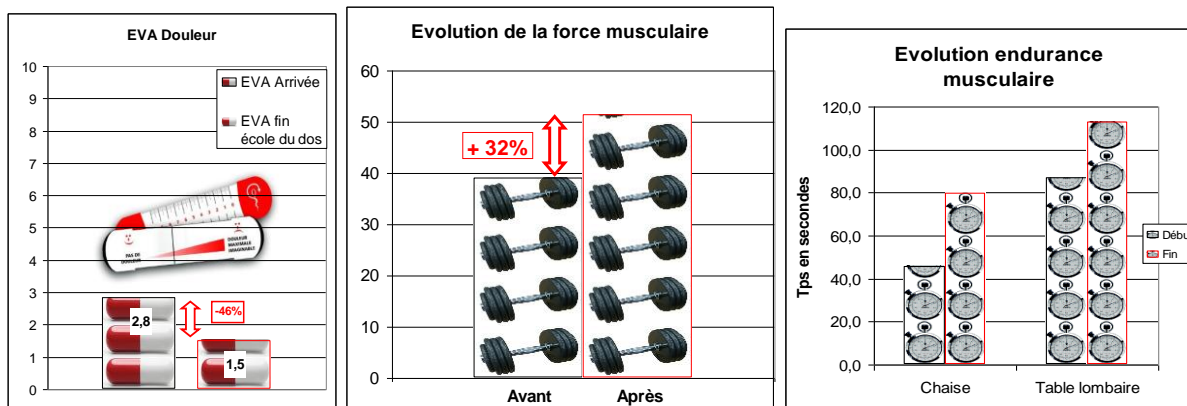
Il y a environ 200 adhérents.

- **Programme d'activités physiques et sportives dans le cadre de la formation des nouveaux arrivants.**

- Chaque nouvel arrivant passe par une formation de deux semaines
- Mis en place depuis 2005 suite à la création du nouveau centre de formation de 2400 m<sup>2</sup>.
- Les nouveaux arrivants sont pris en charge par le service de médecine du travail, les ergonomes et professeurs d'activités physiques et sportives
- 1 heure par jour pendant 2 semaines pour un total de 10h d'activités physiques et sportives encadrées et obligatoires.
- Les objectifs sont de sensibiliser les salariés aux bienfaits de l'activité physique et sportive, de prévenir les TMS, d'apprendre à se relaxer, de faire un diagnostic de la condition physique puis proposer des exercices adaptés, et de renforcer la cohésion et l'esprit d'équipe.
- Un diagnostic personnalisé est effectué pour chaque salarié et un programme est monté sur mesure pour les deux semaines. A la fin de la formation, un guide pédagogique sur les étirements est remis à chaque salarié.
- Ensuite dans le cadre du Comité d'Entreprise, chaque salarié peut souscrire un abonnement annuel de 10 euros (afin de couvrir les frais d'assurance) pour accéder à la salle de sport. Une soixantaine de salariés sont concernés par semaine.
- Les pratiques ont lieux avant ou après la prise du poste de travail

- **Mise en place d'une école du dos**

- Mise en place pour prévenir la récurrence des douleurs lombaires chez certains salariés.
- Le service interne de médecine du travail propose aux salariés, sur leur temps de travail, un programme d'activité physique pendant deux semaines sur la base de 2 heures d'activités encadrées par jour.
- Un bilan individuel est effectué (souplesse, endurance, force, etc.) et un programme évolutif est proposé à chaque salarié. A l'issue du programme un livret pédagogique est remis à chaque salarié.
- Une étude longitudinale a été effectuée, les principaux résultats sont détaillés ci-dessous



## **Acteurs Impliqués**

**Internes :** service HSE, Service interne de Médecine du Travail, département logistique, salariés, direction, ergonome, masseur kinésithérapeute, infirmiers, communication, ressource humaine, département formation

**Externes :** associations sportives

**Relais de communication :** congrès scientifique, intranet et affichages

**Facteurs clefs de succès :** la culture d'entreprise, l'impulsion de la direction, le budget alloué, répondre aux besoins des salariés, la pédagogie de mise en œuvre du dispositif

**Perspectives de développement :** Remettre en place les séances d'étirement avant les prises des poste de travail

---

## **Dispositif de partenariat**

### **Partenariats avec le monde sportif déjà engagés :**

- **Partenaire du club de football de Valenciennes depuis 2004**

Attaché à la vie locale et au développement de la formation des jeunes footballeurs, Toyota Motor Manufacturing France s'engage au côté du VAFC.